

## COMMUNIQUE DE PRESSE

A l'heure où les débats sur le projet de loi ALUR se poursuivent au Sénat, la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme, présidée par Vincent Feltesse député de la Gironde et président de la CUB, salue les avancées apportées par le texte. Dans ses contributions au projet de loi ALUR, la FNAU s'est notamment positionnée en faveur d'un passage clair au PLU Intercommunal et rappelle aujourd'hui l'enjeu de cette évolution.

Les agences d'urbanisme sont très investies au quotidien dans l'élaboration des PLU intercommunaux aux côtés des communautés urbaines, d'agglomération et de communes, de plus en plus nombreuses à les engager. Elles constatent qu'on ne peut plus bâtir un territoire communal isolément: les politiques territoriales qui l'organisent, qu'elles concernent l'habitat, les mobilités, le développement économique et l'attractivité, l'environnement sont aujourd'hui, et plus encore demain, des politiques communautaires. Elaborer un PLUI, c'est aujourd'hui organiser ensemble le territoire, à la bonne échelle, que vivent au quotidien les habitants et traduire un projet intercommunal.

Loin de déposséder les maires de leurs prérogatives, quelle que soit la taille de l'intercommunalité, le PLUi donne une dimension nouvelle à l'action des élus par la réflexion commune à cette échelle large, par une meilleure intégration de l'urbanisme avec les politiques de l'habitat et les déplacements, mais aussi par la possibilité de mieux préparer l'action opérationnelle. Les maires sont et resteront toujours les porteurs des projets et des autorisations d'urbanisme, les garants de l'urbanisme, des politiques publiques et de la qualité de vie offerte à leurs habitants. Les agences d'urbanisme sont prêtes à accompagner les élus dans cette coproduction entre intercommunalités et communes.

Passer avec détermination au PLU intercommunal c'est une manière de conduire le changement vers une action publique en phase avec les modes de vie contemporains. Dans dix ans, le PLU intercommunal nous apparaîtra comme une évidence, mais nous faut pour cela changer ses règles maintenant.

*La FNAU appelle les parlementaires à conforter leur mobilisation pour inscrire avec ambition cet indispensable changement dans la planification urbaine.*